



Commune de Ban-sur-Meurthe-Clefcy

# *Gazette de la Petite Meurthe*

Edition N°3 / Janvier 2009

Mairie : 1145 route départementale 73  
88230 BAN SUR MEURTHE-CLEFCY  
Tel : 03 29 50 30 18  
Fax : 03 29 50 42 51  
Courriel : bansurmeurthe-clefcy@wanadoo.fr  
Site : www.ban-sur-meurthe-clefcy.com

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi :	8h00 à 11h30 16h30 à 17h30
Mercredi :	8h00 à 11h30
Jeudi :	8h00 à 11h30 16h30 à 17h30
Vendredi :	8h00 à 11h30
Samedi :	8h00 à 11h00

Permanences du Maire : 9h00 à 11h00 lundi, mardi, jeudi, samedi et sur rendez-vous



## **Votre Conseil Municipal**

De Gauche à Droite : Liliane DURAND, Alain MEYER, Guy MATHIEU, Eric CUNY, Gérard FABRIZI, Philippe DULAC, Nicole STRABACH, Lydia CUNY, Patrice BOUX, Christian HERRY, Claude ETIENNE, Gilbert THIRIET, Christian BARADEL, Sylvia DIDIERDEFRESSE et Roger CYPARYSZCZAK absent sur la photo. La moyenne d'âge des Elus est de 49 ans.

Maire : Christian HERRY

Première Adjointe : Nicole STRABACH

Deuxième adjoint : Guy MATHIEU

Adjoint Spécial du Grand Valtin : Christian BARADEL

Conseillers Municipaux : Patrice BOUX, Eric CUNY, Lydia CUNY, Roger CYPARYSZCZAK, Philippe DULAC, Sylvia DIDIERDEFRESSE, Liliane DURAND, Claude ETIENNE, Gérard FABRIZI, Alain MEYER, Gilbert THIRIET

## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

Cette année vient de s'achever, riche en événements et réalisations rapportés dans ce bulletin conçu et rédigé par notre commission communication.

Une année nouvelle commence. Elle s'annonce difficile pour certains d'entre nous. Qu'ils soient assurés de notre solidarité !

Malgré tout, je reste confiant dans l'avenir de notre Commune, limitée dans ses moyens mais riche à travers sa population, ses entreprises et ses dynamiques associations.

J'en profite aussi pour remercier et féliciter les habitants, l'association Patrimoine et Nature et le personnel communal qui ont fourni de gros efforts pour rendre notre vallée toujours plus accueillante : fleurissement, décorations et illuminations de Noël...

Des travaux importants vont commencer, occasionnant pour un temps une gêne certaine aux riverains et autres usagers. Mais on ne peut se moderniser et continuer à aller de l'avant qu'au prix de quelques sacrifices.

En ce début d'année, l'heure étant encore à l'ambiance chaleureuse des fêtes passées, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter...

Bonheur, santé et réussite dans vos projets pour 2009.

Cordialement,

Christian HERRY

Conception et rédaction : commission communication  
Crédit photos : commune, associations, entreprises  
Imprimé par nos soins, interdit de jeter sur la voie publique.

# ETAT CIVIL 2008



## 9 Naissances :

24 janvier : Gabriel, de Fabrice ISSELET et Corinne JACQUAT  
8 février : Matthieu, de Henri OLLMANN et Florence BURGAUD  
3 mars : Louis, de Christophe GERARD et Nathalie LATTEMANN  
28 mars : Théo, de Rémy FOLKMANN et Nathalie UNTERNEHR  
5 mai : Jules, de Jean-Charles SIMONIN et Sandra CARLIN  
11 juin : Flavien, de Cyril DUPONT et Valérie GOURANCHAT  
5 août : Luna, de Emmanuel THIEBAUT et Mélanie MARCISIEUX  
30 août : Charline, de Christophe CUNY et Magali OSSEMOND  
20 décembre : Adèle, de Sébastien DECLERCQ et Ingrid TIMMERMAN



## 1 Mariage :

5 juillet : Yves ETIENNE et Monique CHANEL



## 7 Décès :

30 janvier : Louis CUNY, 76 ans  
31 mars : Roger PARIZOT, 80 ans  
3 juillet : Daniel BOUX, 41 ans  
17 juillet : Maurice BATAILLE, 83 ans  
25 août : Jeanne RUYER, veuve CLEMENT, 94 ans  
15 novembre : Marthe GOEHRY, 89 ans  
12 décembre : Marcel GALMICHE, 90 ans

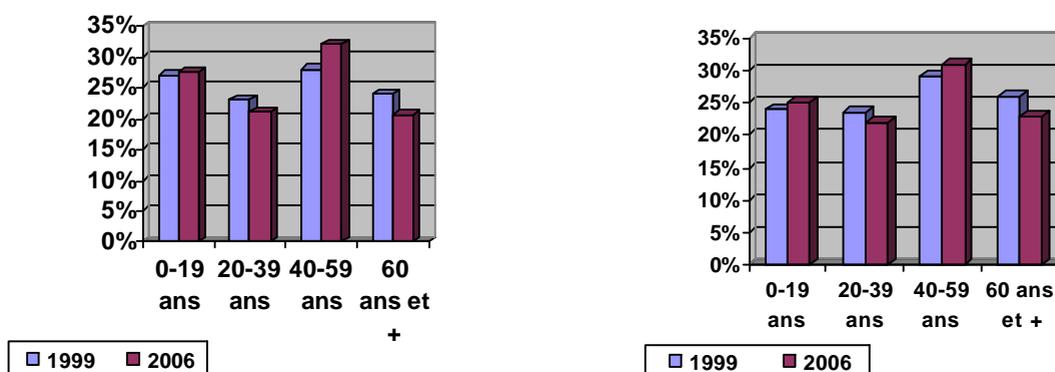
# VIE LOCALE

## STATISTIQUES PUBLIQUES

Les chiffres du dernier recensement effectué au cours de l'année 2006, ont été publiés au mois de décembre 2008. Ils ont permis de confirmer que la population de Ban-sur-Meurthe-Clefcy a fortement augmenté depuis le recensement de 1999 : près de 20 %, ce qui nous met à la première place pour le Canton.

Le nombre d'électeurs est également en hausse, nous sommes 826 au 10/01/2009 dont 100 au Grand Valtin.

### Répartition des femmes selon l'âge



Depuis 1999, la population est passée de 800 à 972 habitants. La proportion d'hommes et de femmes est quasi identique : 51.3 % d'hommes et 48.7 % de femmes.

La population est stable puisque 72.1 % des personnes sont installées dans la commune depuis plus de 5 ans. 60,1% des habitants sont mariés.

La population active est très importante, et le nombre de chômeurs a un peu diminué. En 1999, il y avait 320 personnes occupant un emploi pour 40 chômeurs, soit 11.1% alors qu'en 2006, il y a 398 habitants qui travaillent et 36 personnes recherchant un emploi.

En décembre 2008, 33 chômeurs étaient recensés par l'ANPE.

En conclusion, ce recensement confirme que la population reste stable.

En effet, 83.6% des habitants sont propriétaires de leur résidence et le maintien des 4 classes de l'école ne pourrait se faire qu'avec un nombre croissant d'enfants. L'école est très importante pour une commune comme la notre puisqu'elle permet de voir vivre le village et de maintenir occupées un maximum d'habitations.

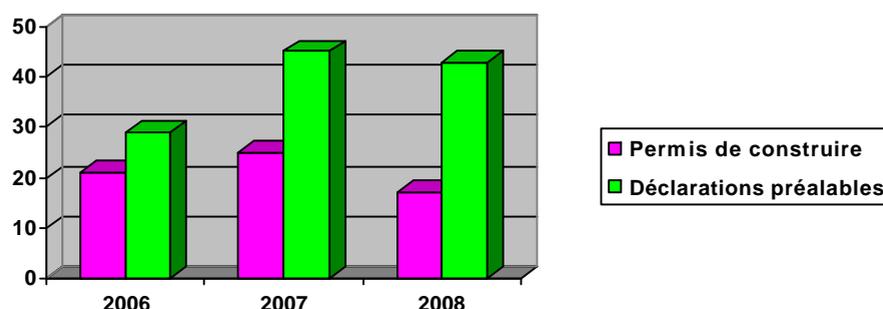
Le recensement 2006 a dénombré 379 résidences principales, 266 résidences secondaires et seulement 28 logements vacants.

L'année 2007 a connu une augmentation des demandes de permis de construire.

## PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS DE TRAVAUX

Après avoir connu une forte hausse des demandes en 2007, les permis de construire et déclarations préalables sont en baisse pour 2008.

On dénombre 43 déclarations préalables et 17 demandes de permis de construire dont 9 concernent de nouvelles constructions



## LISTE DES AIDES

### Aides communales

- Une participation de 250 € est accordée pour le branchement électrique des résidences principales nouvellement construites.
- Une prime de 20 € est versée à tous les enfants nés dans l'année pour l'ouverture d'un compte à la Caisse d'Épargne.
- Vous pouvez obtenir une aide à hauteur de 74 € pour le séjour de vos enfants de moins de 16 ans, en Colonies de vacances, Centres aérés, Classe de découverte, Classe de mer et voyages pédagogiques. Cette participation versée aux familles ou organismes sur présentation de la facture est valable une fois par an et par enfant.
- La commune prend en charge les vignettes de transport scolaire jusqu'à la classe de Terminale (pour les élèves ayant plus de 16 ans).  
Pour les enfants détenteurs d'une carte de transport à titre onéreux, ces derniers bénéficieront également d'une participation de la Commune correspondant au montant de la prise en charge des vignettes pour les trois trimestres.

### Aides communautaires (CCHM)

En date du 26/02/2004, la CCHM a décidé d'accorder une aide de 230 € pour les raccordements au réseau d'assainissement collectif ou installations d'assainissement non collectif concernant toute construction neuve à usage d'habitation principale.

## INSCRIPTION AU RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les adolescents doivent se faire recenser dès leurs 16 ans et avant 16 ans et 3 mois.

Il faut se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Cette inscription permettra ainsi de participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Suite à ce recensement, chaque intéressé recevra une attestation qui sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

En cas de retard, il est toutefois possible de régulariser la situation à tout moment et avant l'âge de 25 ans.

De même, en cas de changement de domicile ou de situation familiale, professionnelle ou scolaire, il faut le signaler à son bureau ou centre du service national jusqu'à l'âge de 25 ans.

## VI TESSE EXCESSIVE

La traversée du village devient de plus en plus dangereuse du fait de l'inconscience de certains conducteurs. Il est rappelé qu'en agglomération la vitesse est limitée à 50 km/h. Pensons à la sécurité de nos piétons et à nos enfants aux abords de l'Ecole.

## ATELIER DE DISTILLATION

Campagne ouverte du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2008 au jeudi 7 mai 2009.

Le kilo de matières à distiller sera facturé 0.15 €

## MAISONS FLEURIES

Les lauréats du concours des maisons fleuries 2008 ont reçu leurs prix le 7 novembre. Ils ont été accueillis au cours d'une cérémonie à laquelle étaient également conviés les nouveaux habitants des 12 derniers mois.

A l'occasion du renouvellement du conseil municipal, la présentation du diplôme a été revue :



Au total, 16 maisons ont été récompensées :

**4 Premiers Prix :**

Rémy et Denise PERROTEY



Roger et Hélène GINGLINGER



René et Joëlle GRANDJEAN



Bernard et Françoise SINKEC



**4 Seconds Prix :**

Sébastien et Alexandra BARADEL

Yves et Monique ETIENNE

Claude et Jacqueline BALLAND

Paulette COUTRET

**8 Troisièmes Prix :**

Paulette SCHILLER

François et Juliette LINON

Bernard et Mauricette COLIN

Chantal DELEBECQUE

Joël et Marie-Paule BARADEL

Jean-Paul et Marie-Paule TOUSSAINT

Patrick et Chantal VAXELAIRE

Richard et Ghislaine KRAUSS

# TRAVAUX

## PERSONNEL COMMUNAL

La commune emploie actuellement 9 personnes ; nous sommes ainsi le principal employeur de Ban-sur-Meurthe-Clefcy.

Il y a 5 femmes :

- Jocelyne BONNEL est chargée principalement de la cantine, garderie, et des relevés de compteurs d'eau
- Nora HOLLARD seconde l'institutrice de la classe maternelle
- Annette MARCHAND s'occupe du ménage dans les bâtiments communaux, du portage des repas à domicile et de la garderie
- Pascale PARISOT est adjointe administrative
- Maryse REMY est secrétaire de Mairie

Et 4 hommes :

- Sébastien BIGNON a intégré le personnel le 15 octobre dernier par voie de mutation
- Martial DUVOID
- Patrick MARIE
- Jacques THIEBAUT

L'année 2008 a été difficile. En effet, il a fallu faire face à 1 arrêt maladie et 2 départs à la retraite. Pour réussir à réaliser un maximum de travaux, un intérimaire a été embauché durant la période estivale.

Départs en retraite :

**Mr Bernard COLIN** ne fait plus partie de l'effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Il avait intégré la commune le 1<sup>er</sup> juillet 1976 comme stagiaire, puis titularisé 2 ans plus tard au grade d'ouvrier d'entretien de la voie publique.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1991, il était également garde champêtre.

Il a pris sa retraite d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe le 31 décembre 2007.

**Mr Jacques VOYEN** avait été embauché le 1<sup>er</sup> juillet 1977 en tant qu'aide ouvrier professionnel.

Il est passé titulaire le 1<sup>er</sup> avril 1982.

Il a pris sa retraite d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe le 9 septembre 2008.

## VOIRIE COMMUNALE

Le déneigement et le sablage sont effectués par la DDE sur les routes départementales 23 et 73. Concernant les voies communales, Sébastien BIGNON intervient au Grand-Valtin et au Surceneux, Martial DUVOID assisté de Patrick MARIE s'occupe en particulier du Centre.

Les entreprises HERRY ou MAIRE déneigent les écarts. Le matériel et les véhicules utilisés appartiennent tous à la commune, soit 2 tracteurs, 1 camion et 1 pick-up.

## ELECTRIFICATION RURALE

Les dossiers concernant les travaux d'électrification rurale ne sont plus de notre compétence mais du syndicat mixte d'électrification.

## FORETS

- La forêt est notre première source de revenus. Les ventes de bois ont rapporté 203 000 € en 2008. Prévisions 2009 : 180 000 €
- Des lots de bois résineux sont disponibles. Les habitants intéressés peuvent s'inscrire en Mairie.

Le 25 octobre 2008, la fontaine « Jean-Jacques RICHERT » a été inaugurée et porte désormais le nom de son initiateur, ingénieur ONF décédé il y a quelques années.

Elle coule depuis 1980 dans le défilé de Straiture, à deux pas du captage qui alimente en eau la totalité de la vallée jusqu'à la RD 415.



## RESEAUX D'EAU

Un programme important lié aux travaux d'assainissement est prévu. Le nom de l'entreprise retenue sera connu fin janvier.

Le réseau concerné ayant plus de 50 ans, son remplacement s'avère nécessaire. Les travaux concerneront la rue de l'Etang, le Chêne, la Voie du bas du Village, la voie du Moulin, la rue du Centre, et la rue du Stade. Ils devraient démarrer au printemps prochain et s'étaler sur 5 mois. Près de 2000 ml de canalisations en PVC seront posés et les branchements particuliers repris. La commune devra recourir à l'emprunt pour financer l'opération.

## INTERNET HAUT DEBIT

Le système wifi ne donnant pas entière satisfaction sur le secteur du Vic, la société Infosat s'est engagée à installer une antenne supplémentaire avant fin février 2009.

## TELEVISION NUMERIQUE TERRESTRE (TNT)

Depuis décembre dernier, les habitants desservis par le réémetteur TDF de la Roche situé sur notre Commune peuvent capter la TNT qui permet de recevoir 18 chaînes gratuites. Pour tout renseignement, s'adresser au 03.83.59.49.00

## ASSAINISSEMENT, une des compétences de la Communauté de Communes

### Assainissement collectif

Les deux traversées de la Petite-Meurthe ont été réalisées au cours de l'automne (loi sur l'eau) afin de ne pas retarder les travaux qui vont pouvoir démarrer sauf intempéries.

### Assainissement non collectif

Mr BEAUJARD, le technicien du bureau d'études SESAER, est intervenu sur environ 250 installations. Il en reste une centaine à contrôler. A l'issue des opérations, un rapport sera envoyé à tous les propriétaires concernés ainsi que la facturation établie par la CCHM (50 €).

# ECOLE

## BUDGET COMMUNAL

Les fournitures scolaires représentent 4 431 € pour l'année 2008 soit environ 49 € par enfant inscrit. La somme versée pour la coopérative scolaire est de 16 € par enfant soit 1 440 € pour cette année.

Mais il y a aussi la piscine (droit d'entrée et transport), le mobilier qui a été remplacé, la salle de classe qui a été repeinte et la rémunération de l'aide maternelle. Cela représente un total de 36 601 €

Donc nous arrivons à une dépense de près de 42 500 € sans compter les frais de chauffage.



## CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

1) Cantine : Repas et garde du temps de midi

Le tarif des tickets est passé à 3.40 € pour les enfants. Les adultes peuvent également bénéficier de ce service pour un coût de 5.50 € le repas.

2) Garderie :

Cartes d'abonnement : achat en mairie de cartes de 15 demi-heures.

- La carte reste à la garderie pour pointage.
- Couleurs : Bleu : carte 1er enfant : 7.20 €  
Vert : carte 2ème enfant : 4.65 €  
Orange : carte 3ème enfant : 3.30 €

# ENVIRONNEMENT



## ORDURES MENAGERES ET ENCOMBRANTS

Les ordures ménagères représentent un sujet qui nous est sensible, c'est pourquoi nous abordons à nouveau ce thème. Nous l'étendons afin d'espérer vous sensibiliser également.

Le ramassage s'effectue le mardi matin et pour les jours fériés le lendemain.

Pour une question d'hygiène, nous vous demandons d'attendre la veille de la collecte pour déposer vos sacs poubelles dans les conteneurs des points propreté.

Plusieurs points de collecte des objets recyclables sont situés à endroits distincts sur notre commune ; vous pouvez les trouver :

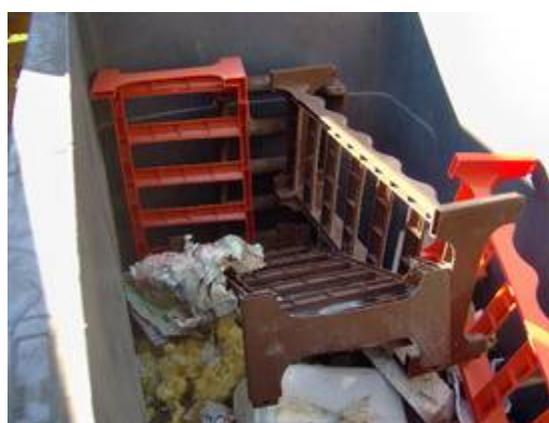
- Au Grand Valtin (à côté de l'ancienne école) : 1 bac verre, 1 à papier et 1 à plastique
- Au Grand Valtin (près du télési) : 1 bac à verre
- Au Centre (sur le côté de la Mairie) : 2 bacs à verre, 1 à papier et 1 à plastique
- Au Rouilly (entre le Vic et le Pont de Pierre) : 1 bac verre, 1 à papier et 1 à plastique
- Le Bas du Village : 2 bacs à verre, 1 à papier et 1 à plastique
- Sondreville : 1 bac verre et 1 à papier
- Services Techniques : 1 bac à verre et 1 à huile

Nous vous demandons de respecter ces endroits et d'y entreposer vos déchets dans le conteneur correspondant.

Voici quelques exemples de non respect de dépôt :



Le carton doit être entreposé dans le conteneur à papier et les déchets ménagers dans un sac bien ficelé qui sera déposé dans un bac à ordures ménagères.



Ce genre de déchets doit être conduit à la déchetterie à Anould ou faire l'objet du ramassage annuel des encombrants.



## POURQUOI LE RECYCLAGE?



Economiquement : parce que plus vous recyclez, plus le coût de traitement des ordures ménagères sera faible et plus l'augmentation de la taxe sera limitée.

Pour la planète :

➤ Une bouteille de bière jetée dans la nature mettra 4 000 ans à se dégrader. Les bouteilles, bocaux et pots en **verre**, sans capuchon ni capsule, sont transformés en nouvelles bouteilles, matériaux d'isolation, carreaux de céramique, ...

➤ Les emballages **papiers** ne mettront que 2 à 4 semaines pour se décomposer dans la nature mais les encres contenues sur ces emballages pollueront le sol et l'eau. Les magazines, les prospectus, le carton, les briques alimentaires, sont traités et recyclés en papier, en carton, mouchoirs, boîtes à œufs, ...

➤ Les emballages **plastiques** mettront 450 ans à se décomposer dans la nature. Après broyage et traitement, les bouteilles plastiques, les flacons de produits ménagers et d'hygiène deviennent des récipients non alimentaires, meubles de jardin, vêtements, tuyaux, pièces automobiles, ...

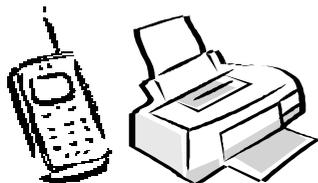
➤ L'**acier** récupéré après incinération des ordures ménagères est utilisé pour produire des pièces de moteur, outils, boîtes de conserves, du fil, ...

➤ Les **pneus** deviennent des tapis, des bacs à fleurs, dos d'ânes, ...

➤ Des **piles** usagées sont extraits le ferro-manganèse et le zinc pour produire de la robinetterie, des rails de chemin de fer, des gouttières, de la peinture antirouille. Un bac de récupération est mis à votre disposition à la mairie aux horaires d'ouverture.



Nous vous rappelons qu'une déchetterie **verte** est à votre disposition aux Ecluses. Vous pouvez y déposer votre pelouse, taille de haie, ... La clé de la barrière est disponible en mairie.



Un point de récupération des **cartouches d'encre** vides et des téléphones portables est à votre disposition sous le préau de l'école.

## LES CHIFFRES DU SYNDICAT DE MOYENS

(Extrait de « la page du tri » N°1)

Les déchets non triés et mis directement dans nos poubelles coûtent beaucoup plus cher :

- Le verre (bouteille, verrines, etc...) : l'élimination d'une tonne de verre collectée par la benne des ordures ménagères nous coûte 124 euros, contre 8,50 euros pour 1 tonne collectée dans les conteneurs des différents quartiers (Points d'apport Volontaire) où à la déchetterie : *soit près de 15 fois plus cher !!*
- Les gravats (terre, sable ou plâtre, etc...) : 1 tonne de gravats ou encombrants collectée par la benne nous coûte 124 euros, contre 2 euros pour 1 tonne collectée à la déchetterie : *soit environ 62 fois plus cher !!*
- Les déchets verts (herbe, branchages) : 1 tonne de déchets verts collectée par la benne nous revient à 124 euros contre 43 euros pour 1 tonne déposée à la déchetterie : *soit presque 3 fois plus cher !!*
- Le papier carton : 1 tonne collectée par la benne nous revient à 124 euros contre 60 euros pour 1 tonne collectée dans les conteneurs des différents quartiers : *soit 2 fois plus cher !!*

**En résumé :** Si chacun améliore sa façon de trier les différents déchets recyclables, on estime que les tonnages collectés diminueront d'au moins 10 %, soit près de 400 tonnes par an, donc une économie d'environ 40 000 euros sur l'année ce qui permettra de limiter les hausses dues au coût du traitement.

Les études nationales évaluent à 15 kg par an et par habitant : le papier de la publicité non adressée, distribuée dans les boîtes aux lettres. Soit environ 15 tonnes sur notre commune. J'agis en collant un STOP PUB sur ma boîte aux lettres.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### Tarifs de l'eau :

En raison des travaux très conséquents à réaliser cette année, les tarifs ont été revus lors du Conseil Municipal du 11 décembre 2008. Ces prix seront applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Tarif ordinaire : 0.72 €le m<sup>3</sup>

Tarif agriculteur : 0.22 €le m<sup>3</sup>

Abonnement au réseau d'eau : 70.20 € A ces tarifs s'ajoute la redevance pollution versée à l'Agence de Bassin Rhin-Meuse.

Rappelons que tout problème lié à la distribution d'eau : fuite, baisse de pression... doit être signalé à la Mairie, à défaut au Maire ou aux adjoints.

### Tarifs assainissement :

Le conseil communautaire du 18 décembre 2008 a fixé la redevance d'assainissement à 1.81 € HT le m<sup>3</sup> pour l'exercice 2009 et a instauré un abonnement de 60 €HT, considérant que la mise en route de la station d'épuration s'effectuera à partir d'avril. Cette disposition ne concerne que les immeubles raccordés ou raccordables au réseau collectif

# CCAS

Le nouveau CCAS a été installé en date du 20 mars 2008. En plus du Maire qui le préside, il est composé de 12 membres dont 6 élus et 6 habitants :

Liliane DURAND  
Nicole STRABACH  
Lydia CUNY  
Sylvia DIDIERDEFRESSE  
Philippe DULAC  
Roger CYPRYSZCZAK

Noëlle ANTOINE  
Marie-Noëlle DODIN  
Florence MONTIER  
Rémy PERROTEY  
Yvette RAPEBACH  
Maryse REMY

Le CCAS gère en particulier le service de portage des repas à domicile.  
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le tarif du repas est fixé à 7.50 €. Ce service est disponible pour toute personne qui en fait la demande.

Au cours de cette année, l'équipe s'est réunie à différentes dates :

*Samedi 12/04/08 : Marcel GALMICHE fête ses 90 ans  
Marcel et son épouse sont reçus en Mairie*



Mr Galmiche n'aura malheureusement pas eu le temps de profiter de ses 90 ans. Sa santé s'était dégradée ces derniers mois. Il nous a quittés le 13 décembre dernier.  
Marcel était le dernier survivant de la section des prisonniers du Val de Meurthe et le doyen du Centre.

*Mercredi 22/10/08 : Après-midi Couaroye*

A l'occasion de la semaine bleue, le CCAS a une nouvelle fois organisé l'après-midi Couaroye afin de rassembler les habitants de 70 ans et plus autour d'un goûter préparé par les membres du CCAS.

*Samedi 25/10/08 : Régina PIERRÉ fête ses 100 ans*



Mme PIERRE est notre doyenne, elle a fêté ses 100 ans le samedi 25 octobre en compagnie du CCAS qui lui a rendu visite les bras chargés de cadeaux pour l'occasion.

Mercredi 17/12/08 : Après-midi de Noël



L'après-midi de Noël est le second rassemblement organisé par le CCAS au profit des habitants de plus de 70 ans.

Les invités ont été nombreux à faire le déplacement et la rencontre s'est très bien passée.



Ce fut l'occasion de remettre les colis de fin d'année.

# Vie associative et entreprises

## LA CLEF DU BAN

1150 RD73 88230 Ban sur Meurthe Clefcy  
Téléphone : 03 29 55 68 08

Mr et Mme LAHEURTE vous accueillent tous les midis (sauf le samedi) et les soirs (du jeudi au dimanche).

Calendrier des soirées spéciales des premiers mois de l'année (les prochains mois seront consultables sur le site : [www.laclefduban.com](http://www.laclefduban.com) ou au restaurant) :

Choucroute aux 3 poissons	les 16 et 17 janvier
Moules Frites	les 30 et 31 janvier
Beignets râpés, collet fumé et salade	les 6 et 7 février
Baeckoeffa, salade	les 27 et 28 février
Fondue Savoyarde	les 6 et 7 mars
Carpes Frites et crudités à volonté	les 20 et 21 mars
Beignets râpés, collet fumé et salade	les 3 et 4 avril
Moules Frites	les 10 et 11 avril
Soirée Belge (Tourte)	les 17 et 18 avril
Fleishnacka, salade verte et dessert	les 24 et 25 avril

Tarifs : 12 €par personne et 7.50 €pour les enfants de moins de 12 ans

## LE GRAND VALTIN - LE COUAROYE

Les après midi jeux de société sont supprimés pour janvier et février au Grand Valtin, ceci compte tenu de la faible fréquentation.

En attendant, les adhérents peuvent rejoindre les participants des après-midi récréatifs animés par Noëlle ANTOINE à la Salle des Fêtes du Centre **le 1<sup>er</sup> MERCREDI** de chaque mois à partir de 14 H.

Le 18 octobre dernier, les membres se sont réunis autour d'un repas. Les 52 convives ont apprécié le pot au feu et une chaude ambiance y régna jusqu'en fin d'après-midi.

Le Président rappelle que pour devenir membre de l'association, il faut être résident principal ou secondaire ou encore ancien habitant du Grand Valtin.

La cotisation annuelle est de 10 €par personne.

L'assemblée Générale se tiendra le 14 mars à 10h00

## **BERGERIE DE STRAITUDE**

### **10 ans déjà pour la bergerie de Straiture !**



En 1999, la bergerie a été construite par la CCHM suite à une étude paysagère (début 1990) constatant un enrichissement croissant.

Depuis 2006, Véronique a rejoint Olivier sur l'exploitation et développe la valorisation de la laine du troupeau avec la création d'un atelier-magasin. La laine est alors transformée sur place : lavage, teinture avec des plantes (cueillette locale), cardage, filage, tissage et surtout création de produits en feutrine (chapeaux, sacs, accessoires, chaussons, bijoux, ...)

Une salle d'accueil est donc aménagée dans la bergerie pour cette activité et également pour pouvoir accueillir le public toute l'année.

Des formations individuelles et collectives aux techniques de transformation de la laine s'ajoutent aux animations pédagogiques.

Véronique et Olivier remportent le prix des Eco Trophées 2006.

Pour 2009, Frédéric, en cours d'installation agricole en Bretagne, rejoint la Bergerie pour quelques mois de formation. C'est le 3<sup>ème</sup> stagiaire à la bergerie.

Pour faire face à une conjoncture difficile et à diverses difficultés, le troupeau est réduit à 200 bêtes et par conséquent ne pâturera plus que sur environ 40 ha.

En ce début d'année, les animations pédagogiques ont redémarré.

*Mais également, alors que les brebis se préparent à mettre au monde de jolis agneaux,  
On teinte la laine en vert avec des genêts à balais givrés,  
On file la laine le soir au coin de la cuisinière,  
On coupe le bois pour l'hiver prochain,  
On contemple l'étoile du berger cette nuit de pleine lune,...*

La vie n'est pas un long fleuve tranquille sinon on s'ennuierait et déjà de nouvelles idées fourmillent dans nos têtes.

Véronique et Olivier sont à votre disposition pour toute information, visites, idées, rencontres, ...

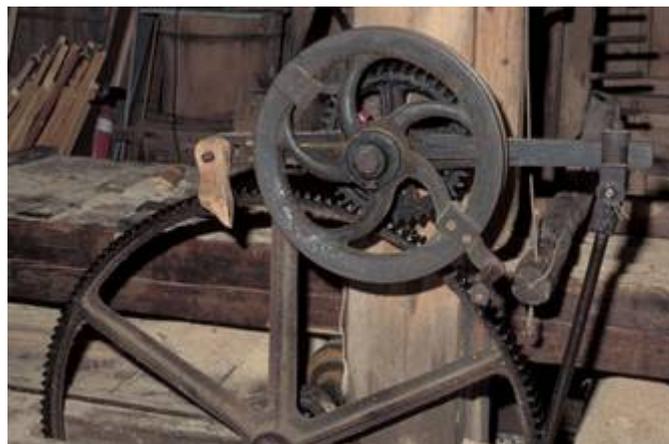
Véronique FULCHIN et Olivier CASSAGNAU  
Bergerie de Straiture  
Hervafaing  
88230 Ban Sur Meurthe Clefcy  
Téléphone : 03 29 50 31 54  
Mail : [bergerie-straiture@aliceadsl.fr](mailto:bergerie-straiture@aliceadsl.fr)

## **SCIERIE DU LANCOIR**

Au cours d'une visite de cette ancienne scierie hydraulique, monument historique classé, vous découvrirez la vie difficile des sagards du XIXe siècle et l'extraordinaire ingéniosité des hommes de la montagne.



Vous découvrirez également les mille astuces du haut fer, une machine très étudiée, étonnante malgré une apparence rusticité.



### **Horaires et tarifs de visites :**

#### **Pour les particuliers :**

Visite tous les jours du mardi au samedi du 1er avril au 31 octobre de 10h30 à 12h et de 14h à 17h. Plus les dimanches en juillet et août de 15h à 18h.

Tarifs : 3€Adultes et 2€Enfants

#### **Pour les groupes (15 personnes minimum) :**

Visite sur réservation pour les groupes toute l'année.

Tarifs : 2,5€Adultes et 1,5€Enfants.

*La visite est toujours guidée et dure environ 1 heure.*

#### **Informations :**

Téléphone : 03 29 50 45 54

Email : lancoir@free.fr

Site internet : <http://lancoir.free.fr>

## *STATION DE SKI DU GRAND VALTIN*

### **Horaires et tarifs :**

La station est ouverte les mercredis après-midi, les samedis et dimanches et pendant toutes les vacances scolaires.

- Accès gratuit à la piste de luge
- Forfait gratuit pour les enfants de moins de 10 ans habitant la commune

Possibilité de louer skis et luges



L'auberge située sur le parking face aux pistes vous accueillera afin de vous faire découvrir ses petits plats régionaux ou le plat du jour à 9 €



Téleski du Grand Valtin  
Auberge du Grand Valtin

Le Grand Valtin  
88230 Ban Sur Meurthe Clefcy  
Téléphone : 06 88 43 68 73

## PETITE MEURTHE LOISIRS



Bourse aux jouets et aux skis du 15 et 16 novembre 2008 : « De quoi ravir petits et grands ! »

**Présidente** : PETITNICOLAS Carole

**Vice Présidente** : BONNEL Jocelyne

**Trésorière** : MATHIEU Marie Claire

**Secrétaire** : PARISOT Pascale

**Membres du bureau** : BONNEL Gilles, COLIN Elise, CUNY Françoise, DUVOID Olivier, MATHIEU Guy, SAINT DIZIER Dominique, SAINT DIZIER Sylvie, STORRER Bruno, STORRER Isabelle.

### Manifestations pour l'année 2009 :

THEATRE : le **14 mars** avec la troupe **Métamorphose** de Baccarat, qui jouera « La chambre mandarin...e »

BOURSE PUERICULTURE printemps-été 0/3 ans : le **21 et 22 mars**



Bourse à la puériculture Automne-Hiver du 18 et 19 octobre 2008 : « derniers préparatifs avant la vente »

**Nouveauté** : BOURSE AUX VETEMENTS 4/10 ans : le **4 et 5 avril**

PARTIE DE PECHE: le **21 juin**

VIDE GRENIER : le **14 juillet**

Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre par courrier

Adresse : Petite Meurthe Loisirs, 1199 RD73, 88230 Ban Sur Meurthe Clefcy

Adresse mail : [pml@ban-sur-meurthe-clefcy.com](mailto:pml@ban-sur-meurthe-clefcy.com)

Téléphone : 03 29 56 81 85

## *SURYA CLUB*

L'association est composée de 49 adhérents et 2 membres bienfaiteurs.

### Rappel des activités proposées :

- Yoga : Les cours de yoga regroupent actuellement 44 membres.  
Les cours ont lieu le mardi de 9h00 à 10h00 et le jeudi de 18h00 à 19h00  
La cotisation est de 30 €
- Gym : 12 dames participent aux cours qui ont lieu le mardi de 17h00 à 18h00  
La cotisation est de 30 €
- Cuisine : 9 personnes viennent actuellement à l'atelier qui a lieu le dernier jeudi de chaque mois  
La cotisation est de 15€

### Sorties année 2007/2008 - bilan :

- Années 60 à Nancy (Zénith à Nancy le 22 avril 2008)
- Week-end Yoga le 31 mai 2008
- Croisière sur le Rhin les 15 et 16 novembre 2008

### Manifestations 2007/2008 - bilan :

- Thé dansant le 2 mars 2008
- Soirée yé-yé le 26 avril 2008
- Repas dansant le 25 octobre 2008

### Manifestations à venir :

- Thé dansant le 1<sup>er</sup> février 2009 animé par Sébastien PIERRAT
- Soirée yé-yé le 18 avril 2009 animée par Michel THIRION
- Dîner dansant à Plainfaing le 24 octobre 2009 animé par Jacky GAXATTE



## *LES P'TITS LUTINS*

**Président** : Eric CUNY

**Trésorier** : Lydie HERRY

**Secrétaire** : Rosalie GEGOUT

**Bénévoles de l'association** : Isabelle MIGUEZ, Nathalie BOUX, Françoise CUNY, Maria MIGUEZ

Différentes activités ont eu lieu entre septembre 2007 et septembre 2008 :

Bal Folk, le 13 octobre 2007

Clôture de la tombola lancée lors du précédent exercice

Marché de Noël, le 26 novembre 2007

Vente de brioches de Saint-Nicolas début décembre

Bulbes de printemps

Repas dansant le 26 avril 2008 à Plainfaing

Toutes ces manifestations ont permis de verser les bénéfices à la coopérative scolaire, à savoir 2 200 €

### **Manifestations pour l'année 2008/2009 :**

Comme tous les ans, la vente de brioches de Saint Nicolas a eu lieu début décembre, ainsi que l'après midi de Noël, le 7 décembre 2008.

Pour la première fois, les membres se sont rendus chez les habitants pour leur proposer leurs calendriers.

A noter : l'association vous proposera en ce début d'année, l'achat de bulbes de printemps. La vente se fera par l'intermédiaire des élèves de l'école élémentaire et maternelle.

Un loto aura lieu le 22 février 2009.

## *PATRIMOINE ET NATURE*

Fondée en mai 2003, l'association a pour objectif de valoriser le patrimoine communal qu'il soit touristique, géographique, historique ou culturel.

Elle œuvre à faire connaître les richesses du village et les beautés de la nature environnante.

Huit sentiers de promenade sont balisés : cinq dont le départ se situe au panneau signalétique en face de la mairie et trois au Vic, vers Notre Dame des Monts. De 2,5 kms à 9 kms, ces chemins vous offrent de magnifiques points de vue, vieux murs, calvaires, roches et autres richesses de la nature.



Les membres de l'association entretiennent régulièrement les sentiers de promenade, la carrière de Chastel. Ils font participer les enfants de l'école à la journée propre.

Exemples d'animations organisées tout au long de l'année :

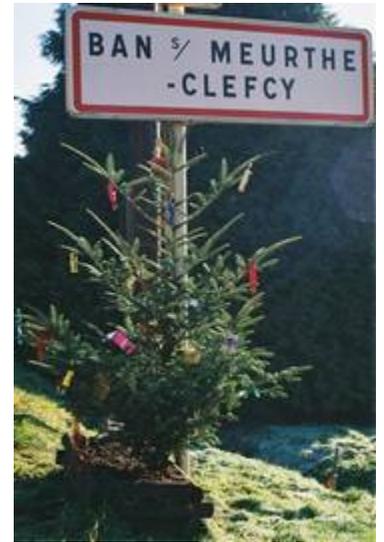
- Participation à la Semaine des Arts en mai
- Le traditionnel Troc-plantes du 1<sup>er</sup> mai
- Concert Musique et Chants
- Une marche repas en juin au Haut Grain
- Une randonnée pique-nique en juillet à la Chaume de Sérichamp. Celle-ci regroupe habituellement plus de 50 personnes.
- Marches le dernier dimanche de chaque mois entre novembre et mars. Pour la période d'avril à octobre, il y a aussi une marche le 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois.

Et également des soirées:

- Soirée humour et chansons avec Dominique WALTER
- Soirée diaporama sur de superbes paysages du monde par Francis BOURGUER
- Journée nature et traditions à l'étang du Souche qui a permis de réunir les membres de plusieurs associations



L'association participe au fleurissement de la commune en période estivale et à la décoration des rues à Noël.



L'association est très active et de nombreux projets sont au programme de 2009 dont :

- une soirée conférence le 13 mars à 20 heures à la Salle des fêtes
- le Troc-plantes annuel du 1<sup>er</sup> mai toute la journée
- La marche de Sérichamp le dimanche 5 juillet avec pique-nique sous chapiteau

Le président, Hubert BARTHELD est prêt à accueillir de nouveaux adhérents pour découvrir autrement notre commune.

Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre :

Adresse : 636 rue de l'Etang, 88230 Ban Sur Meurthe Clefcy

Adresse mail : [hubert.bartheld@wanadoo.fr](mailto:hubert.bartheld@wanadoo.fr)

Téléphone : 03 29 50 38 19

# LES AMIS DU VIC



## Maison d'accueil Notre Dame des Monts

Créée en 1962, la maison d'accueil " Notre Dame des Monts " est la propriété de l'association Les Amis du Vic sous tutelle de la congrégation Marianiste.

Dès 1974, l'association Les Amis du Vic a vu le jour, afin de gérer la maison d'accueil qui ne fonctionne financièrement que par les seuls apports de ses membres.

## L'Association " Les Amis du Vic "

- ☛ reconnue au Journal Officiel le 28/8/74
- ☛ agréée par Jeunesse et Sports des Vosges sous le n° 088 106 0001
- ☛ inspectée régulièrement par les organismes de sécurité - Avis favorable du 27 juin 06



On est accueilli en tant que membres de l'association (loi 1901), réglant chaque année la cotisation fixée par l'Assemblée Générale.

On peut y être accueilli :

- en famille, en groupe ou individuellement
  - pour des classes (verte, rousse, de neige ou de découverte)
  - sessions, retraites, repos, loisirs, vacances, chantiers, repas de famille...
- Les animaux ne sont pas acceptés dans la maison



La participation journalière, proposée par l'AG, doit permettre à l'œuvre de vivre et progresser.



Les chèques vacances ANCV et les bons VACAF sont les bienvenus.

On ne vient pas au Vic en "consommateur", mais on participe au service quotidien.

L'accueil se fait de 9 h à 13 h et de 17 h à 20 h.



Vous trouverez sur place :

### Hébergement sur 4 bâtiments

Chambres de 1 à 6 lits (200 lits) 6 chambres avec salle de bain  
Salles à manger de 15 à 220 personnes

### Pour vos réunions :

3 salles de 15 personnes      4 salles de 30 personnes  
2 salles de 60 personnes      1 salle de 180 personnes

Restauration traditionnelle, contrôlée par un laboratoire et assurée par un personnel qualifié

Chapelle - Messe animée par la Cté religieuse Marianiste chaque 2° WE du mois - Sauf juillet et août -

### Équipements de loisirs

Terrain de Volley \* \* \* Panier de Basket \* \* \* Terrain de Pétanque  
Tables de Ping-Pong \* \* \* Jeux de Société



En résumé, sachez sur tout que nous ne sommes ni un hôtel, ni une auberge, ni un restaurant à bon compte...ni un moulin

Nos coordonnées sont : Monsieur BRISSINGER Claude Directeur

Les Amis du Vic - 681 Le Vic      88230 Ban/Meurthe – Clefcy

03.29.50.31.87 - secrétariat de 9 h à 11 h 30 ou 06.08.07.06.48

www.lesamisduvic.com (français – allemand – anglais + plan d'accès)

# CARNET D'ADRESSES

## NUMEROS UTILES

**Communauté de Communes de la Haute-Meurthe** (CCHM) : 9 route des Secs Prés

88230 FRAIZE

Tel : 03 29 50 42 49

Fax : 03 29 50 42 66

**CPAM :**

Agence : 7 rue cachée

88100 SAINT DIE

Tel : 0820 90 41 66

Correspondance : 14 rue de la Clé d'Or

88000 EPINAL

**MEDIGARDE :**

Pour connaître le médecin de garde : MEDIGARDE Lorraine

Un centre de régulation médicale

Tel : 0820 33 20 20

Le soir : lundi au vendredi de 20h à 8h

Le week-end : samedi 12h au lundi 8h

Les jours fériés

**France TELECOM :**

1013 Service Après Vente

1014 Service Client

1015 Service Après Vente Professionnel

1016 Service Client Professionnel

**EDF :** 5 rue Saint Léon

54000 NANCY

Tel : 0800 123 133

**INFOSAT ICSP S.A. :** 132 rue du Président Kennedy

76140 PETITI-QUEVILLY

Tel : 02 32 18 54 10

Email : [infosat@infosat.tm.fr](mailto:infosat@infosat.tm.fr)

## Liste des Services Sociaux :

### ADMR

- ❖ Aides aux familles : L'action de l'ADMR vise à préserver l'équilibre familial en apportant une aide matérielle dans les tâches de la vie quotidienne, lors d'un évènement : absence temporaire d'un parent (maladie, hospitalisation, ...), surcharge familiale, fatigue, naissance d'un enfant, ...
- ❖ Aide aux personnes âgées ou personnes handicapées : l'ADMR propose des services à domicile lorsque les personnes rencontrent des difficultés à accomplir les actes quotidiens nécessaires à leur maintien à domicile : entretien du linge et de la maison, préparation des repas, aide dans les actes de la vie
- ❖ La téléassistance Filien ADMR : Jour et nuit, Filien est à l'écoute de ses abonnés. Au domicile ou au bout du jardin, une simple pression sur le médaillon suffit et le lien est créé avec la centrale qui peut mettre en œuvre l'aide attendue ou organiser le secours le plus adapté.

Fédération ADMR  
57 Chemin de Failloux  
BP 1046  
88051 EPINAL CEDEX 9  
Tel : 03 29 81 22 23  
Fax : 03 29 81 22 33

### CLIC

Le CLIC, service de proximité à disposition des personnes de 60 ans et plus et de leur entourage.

Gratuit, le CLIC intervient auprès des personnes âgées et de leurs familles, l'équipe médico-sociale du CLIC coordonne la prise en charge sanitaire et sociale des personnes âgées :

- ❖ Accès aux droits
- ❖ Information : maintien à domicile, loisirs, culture, service habitat, ...
- ❖ Aide aux démarches, visites à domicile, contacts avec les différents services intervenants, soutien technique et psychologique, ...
- ❖ Suivi à long terme si nécessaire, évaluation de la prise en charge, modifications éventuelles, ...
- ❖ Mise en place d'actions de prévention

Les bureaux sont situés à la Maison de Solidarité Robert Bernard

26 rue d'Amérique  
88100 SAINT DIE  
Tel : 03 29 56 42 88  
Fax : 03 29 56 67 26

Email : clic.saintdie@wanadoo.fr

Des permanences sont organisées sur Fraize le 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois dans les bureaux du Point Accueil

# PATRIMOINE

## *LES LIEUX-DITS QUI EN DISENT LONG...*

Nous vous proposons dans l'édition N°3 de votre Gazette de découvrir l'origine des lieux-dits de notre commune. C'est avec intérêt que nous recevrons vos suggestions et vos remarques.

Les noms de lieux nous renseignent sur le passé d'une région : les origines, les modes de vie, les métiers, les coutumes, l'exploitation forestière et agricole, l'organisation communautaire, les catastrophes, les croyances, l'époque et l'origine des peuplements...

En voici quelques-uns :

### *Les champs tournants :*

Ce lieu-dit se trouve à mi chemin entre le Vic et Sachment. On y compte actuellement 2 constructions.

L'origine du nom est directement liée à la forme courbée, « tournante » des parcelles 82, 83 et 84, comme nous le montre l'extrait du cadastre ci-dessous.



Elles ont pris cette forme, il y a des milliers d'années, lorsqu'elles formaient encore la berge de la Petite Meurthe. Depuis, le niveau de notre rivière a bien baissé et son cours a été redirigé plus à l'est.

### Boslimpré :

25 habitants vivent à Boslimpré actuellement contre 149 pour 38 maisons en 1887. Ce hameau se situe à l'ouest et surplombe la vallée basse de Ban-sur-Meurthe-Clefcy. La route de Boslimpré permet de relier notre village à la route des Granges d'Anould mais aussi, il est possible de longer le haut de la montagne pour redescendre à Sachemont.

Le nom de lieu est composé de trois parties :

- « *Bos* » signifie bois en ancien français, lui-même issu du germanique « *Bosk* ».
- « *Lin* » est un diminutif issu du germanique, -« *Lein* » en allemand comme dans *Fräulein* – Mademoiselle –, littéralement « petite femme ». Le « *n* » a été changé en « *m* » pour respecter la règle du français qui veut que « *n* » se change en « *m* » devant la lettre *p*.
- et « *pré* »

Ainsi Boslimpré se traduit en français par le « pré du petit bois ». La structure du nom est elle-même germanique (génitif) et d'origine ancienne.

Une stèle a été édifée à Boslimpré en hommage aux huit aviateurs américains du Bombardier B17 abattu au cours du combat aérien du samedi 27 mai 1944, au lieu-dit « la Maxerelle ». Le bombardier appartenait à la 51<sup>ème</sup> escadrille de bombardiers lourds affectés au 351<sup>ème</sup> groupe de bombardement basé à POLEBROOK (Angleterre). Le mémorial a été inauguré le 17/09/89.



### Rovémont :

Rovémont se situe à l'est, on y accède en traversant le Souche. La route permet de relier notre village à Plainfaing par le col du même nom.

Le nom se décompose en 2 :

- Tout d'abord : « *Rovée* » lieu planté de chênes, lui-même du latin *robura* : « *Rouvre* » qui signifie chêne (selon Mr Marc GEORGEL)
- Et « *mont* » pour situer un point culminant

Ainsi « *Rovémont* » peut se lire « Le Mont planté de chênes » ou « Le Mont aux chênes ». La structure du mot, qualifiant – qualifié, est ancienne.